



Commission Régionale Féminine

SAISON 2022 / 2023

PROCÈS-VERBAL N°21

Réunion du mardi 17 janvier 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

INFORMATIONS – RENCONTRES NON JOUEES

La Commission informe les clubs que les rencontres non jouées et/ou reportées le week-end des 21/22 janvier 2023 en raison des conditions climatiques ou pour un autre motif seront reportées automatiquement au week-end des 28/29 janvier 2023 si le calendrier des 2 équipes concernées le permet.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – Seniors Féminine

Rappel calendrier des tours :

Tour n°3 (cadrage) : samedi 28 janvier 2023

1/8èmes de Finale : samedi 18 mars 2023

Entrée équipes de D2 : PARIS CA et GPSO 92 ISSY

1/4 de Finale : samedi 08 avril 2023

1/2 Finales : samedi 29 avril ou 06 mai 2023

Finale : le samedi 10 juin 2023

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ**Régional 1****24566345 PARIS FC 2 / VGA ST MAUR FF 1 du 14/01/2023**

Match non joué,

La Commission,

Considérant que le vendredi 13/01/2023, PARIS FC a formulé une demande pour évoluer sur le stade MIMOUN,

Considérant que ce terrain a été visité par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives le 16/12/2022 et qu'il a été proposé au classement de T5 lors de la réunion du 10/01/2023,

Pris connaissance du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de la VGA ST MAUR FF,

Considérant qu'au regard de l'état de la moquette synthétique, l'arbitre a décidé de ne pas faire jouer la rencontre pour la sécurité des acteurs du match,

Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 25/02/2023 au stade Déjerine n°1 à PARIS 20.

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.

De plus, la Commission invite le club du PARIS FC à transmettre le lieu de ses rencontres à domicile pour toutes ses prochaines rencontres.

Copie de la présente décision à la CRTIS.

Régional 3**Poule A****24566687 TRAPPES ES 1 / CHOISY LE ROI AS 1 du 14/01/2023**

Courriel de TRAPPES ES indiquant une erreur dans la saisie du résultat sur la FMI (6-1 au lieu de 7-1 en faveur de TRAPPES ES).

La Commission demande à l'Arbitre Officiel un rapport précisant le résultat du match.

24566699 CHOISY LE ROI AS 1 / RUEIL MALMAISON FC 2 du 21/01/2023

La Commission prend connaissance du courriel de CHOISY LE ROI AS et reporte la rencontre au samedi 18/02/2023 ; à titre exceptionnel vu le motif invoqué.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U18F**Rappel calendrier des tours :**

1/16èmes : samedi 28 janvier 2023

1/8èmes : samedi 18 février 2023

1/4 : samedi 08 avril 2023

1/2 : samedi 06 mai 2023

Finale : samedi 10 juin 2023

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 3****Poule A****Situation de CRETEIL US - 500689**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 11/01/2023 ayant exclu l'équipe de CRETEIL US du championnat Régional U18F pour la saison 2022-2023.

Cette mise hors championnat intervenant avant les 3 dernières rencontres de championnat, la Commission fait application des dispositions de l'article 23 (les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés).

Poule B**24576280 TREMBLAY FC 1 / CHELLES AS 1 du 21/01/2023**

La Commission prend connaissance du courriel de TREMBLAY FC, elle invite le club à lui communiquer le nom du terrain de repli au plus tard le vendredi 20/01/2023 - 12h00.

Rappel :

Le terrain de repli qui devra être un terrain neutre situé en dehors de la ville de TREMBLAY-EN-FRANCE.

| |
|---|
| CHAMPIONNAT REGIONAL U18F FEUILLE DE MATCH MANQUANTE |
|---|

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule A - 25131551 EVRY FC 1 / GRIGNY US 1 du 14/01/2023

| |
|--|
| COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - U15F |
|--|

Rappel calendrier des tours :

1/16èmes : samedi 28 janvier 2023

1/8èmes : samedi 18 février 2023

1/4 : samedi 08 avril 2023

1/2 : samedi 06 mai 2023

Finale : samedi 10 juin 2023

| |
|----------------------------------|
| CHAMPIONNAT REGIONAL U15F |
|----------------------------------|

Régional 2**GPSO 92 ISSY – 748523**

Suite au retrait du classement du stade de l'Ile Billancourt, la Commission demande au club de proposer un autre terrain pour les rencontres ci-dessous :

24578011 GPSO 92 ISSY 1 / POISSY AS 1 du 04/02/2023

24578015 GPSO 92 ISSY 1 / VGA ST MAUR FF 1 du 11/02/2023

24578027 GPSO 92 ISSY 1 / ES 16^{ème} 1 du 25/03/2023

24578039 GPSO 92 ISSY 1 / ST BRICE FC 1 du 15/04/2023

24578048 GPSO 92 ISSY 1 / TRAPPES ES 1 du 22/04/2023

24578004 MANTOIS 78 FC 1 / FFA 77 1 du 21/01/2023

La Commission,

Pris connaissance de la demande de MANTOIS 78 FC pour jouer la rencontre à 14h00 sur le terrain n°6 du Stade Jean Paul David (pelouse),

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu à savoir du synthétique à pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

Donne son accord et précise qu'en cas de réception d'un arrêté de fermeture du terrain lié aux conditions climatiques le match devra avoir lieu à 14h00 sur le terrain synthétique du stade de la Butte Verte à

MANTES LA JOLIE ; étant précisé que les compétitions Régionales étant prioritaires sur celles de niveau Départemental.

Copie de la présente décision au District des Yvelines de Football

Régional 3

Poule A

25133885 SURESNES JS 1 / RACING CF 1 du 25/03/2023

Demande de SURESNES JS pour avancer le match au 28/01/2023.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RACING CF qui doit parvenir au plus tard le mardi 24/01/2023.

Poule B

24578201 RC SAINT DENIS 1 / MONTMORENCY FC 2 du 21/01/2023

Courriel de MONTMONRENCY FC.

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe.

24578155 MEAUX CS 1 / LOGNES US 1 du 14/01/2023

Lecture de la feuille de match.

La Commission enregistre le forfait non avisé de MEAUX CS (1^{er} forfait).